

# Règlement REACH

## Conseils REACH/CLP pour les utilisateurs de substances chimiques

ECHA-16-A-11-FR

Le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) concerne l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances. L'objectif est de protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques. REACH appuie et complète d'autres dispositions législatives de l'UE qui s'appliquent également aux utilisateurs de substances chimiques, notamment en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Cette page explique ses conséquences pour les utilisateurs de substances chimiques sur le lieu de travail.

### QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR UNE ENTREPRISE QUI UTILISE DES SUBSTANCES CHIMIQUES?

Les principaux éléments de REACH sont présentés ci-dessous, de même que leurs implications pour une entreprise qui utilise des substances chimiques.

<b>Enregistrement</b>	<p>Les entreprises qui fabriquent ou importent plus d'une tonne d'une substance par an dans l'EEE doivent s'enregistrer auprès de l'ECHA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il se peut que vous deviez vous enregistrer si vous fabriquez ou importez directement.</li> <li>• Pour les substances que vous achetez, demandez à votre fournisseur si un enregistrement est requis.</li> </ul>
<b>Évaluation, autorisation et restriction</b>	<p>REACH prévoit divers mécanismes pour identifier les substances chimiques préoccupantes et gérer les risques que posent ces substances.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifiez si les substances chimiques que vous utilisez sont soumises à restriction, requièrent une autorisation ou font l'objet d'une classification harmonisée.</li> <li>• Cherchez à remplacer les substances chimiques préoccupantes lorsque c'est possible.</li> </ul>
<b>Informations au sein de la chaîne d'approvisionnement</b>	<p>Lorsqu'une substance est dangereuse, les déclarants préparent une évaluation de la sécurité chimique pour toutes les utilisations de cette substance. Des informations pertinentes pour protéger la santé humaine et l'environnement sont fournies dans la fiche de données de sécurité et les scénarios d'exposition.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lorsque vous recevez des fiches de données de sécurité et des scénarios d'exposition, vérifiez que vous mettez en œuvre les mesures recommandées.</li> <li>• Si vous fournissez des substances ou des mélanges dangereux, communiquez aux utilisateurs les informations leur permettant de les employer en toute sécurité.</li> <li>• Si vous disposez de nouvelles informations sur les dangers ou les mesures de gestion des risques pour une substance, communiquez-les à votre fournisseur.</li> </ul>

### OÙ PUIS-JE TROUVER PLUS D'INFORMATIONS... sur le règlement REACH?



Les aspects techniques, scientifiques et administratifs de REACH et du CLP sont gérés par l'ECHA, l'Agence européenne des produits chimiques. Consultez <http://www.echa.europa.eu/regulations/reach> pour un aperçu du règlement REACH et des liens utiles.

Une carte interactive disponible sur <http://www.echa.europa.eu/downstream-users> fournit des liens vers l'assistance mise à la disposition des utilisateurs en aval sur le site web de l'ECHA.